

Vernouillet, 10 juin 2010

## **Le président de la base de loisirs attaque le cadre de vie des Vernolitains**

Le 8 juin 2010, le conseil syndical de la base de loisirs du Val-de-Seine a adopté un projet de délibération permettant au président Jean-Louis Berthet d'attaquer en justice la ville de Vernouillet sur son refus de clôturer l'étang du Gallardon.

Cette initiative politicienne, qui n'a d'autre but que de nuire au cadre de vie des Vernolitains, est une fois encore l'expression de l'acharnement de M. Jean-Louis Berthet contre la ville et ses habitants et marque également son hostilité à l'égard de la région Île-de-France.

Cette décision apparaît par ailleurs contradictoire puisque Jean-Louis Berthet avait initialement annoncé dans un courrier adressé à la ville son renoncement à clôturer l'étang.

Cet espace est en effet un lieu convivial très apprécié et ouvert à tous. Et pour la municipalité de Vernouillet, il doit le rester ! D'autant plus que ce projet de clôture n'apporterait aucune valeur ajoutée, aucun bien n'étant à protéger sur cet espace.

Bien qu'il s'en défende, on peut légitimement penser que cette décision préfigure dans un proche avenir l'accès payant de l'étang.

### **Une décision de clôture qui va à l'encontre de l'avis des experts**

Lors de sa séance du 14 décembre 2009, le conseil municipal de Vernouillet s'est prononcé à l'unanimité contre l'aménagement des berges et la clôture à réaliser voulus par le Président de la base de loisirs. La ville de Vernouillet est favorable notamment à la réalisation d'aménagements légers pour les pêcheurs autour de l'étang tout en respectant la forêt locale ainsi que l'interdiction d'édification de clôtures.

La ville s'appuie sur les recommandations du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de France (CAUE) sollicitées en 2004 ainsi que sur l'étude du cabinet Ruelle, menée conjointement avec l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine-Aval (EPAMSA).

Face à cette décision, la municipalité envisage sérieusement de demander son retrait du comité syndical de la base de loisirs du Val-de-Seine.

### **Contact presse :**

Maire Adjoint en charge de la Culture et de la Communication

au 06 10 68 67 16

[michael.cinalli@mairie-vernouillet.fr](mailto:michael.cinalli@mairie-vernouillet.fr)